

MAIRIE DE VERDUN
Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du 10 novembre 2014

Présents : KEFF Jean-Claude, MIQUEL Alain, CHAUVEAU Maurice, DOUMENS Jean-Pierre, GAYA Bernard, LARDEAU Daniel, RAUZY René
Mmes BARATA Stéphanie, CAMILLERIE Véronique, PAPY Danièle
Absente : COURATIER Corinne

ORDRE DU JOUR

1 - Mise en place du portail automatique de la digue

Le Conseil Municipal donne son accord en sachant que la maîtrise d'œuvre sera assurée par les services du RTM. Ces travaux sont subventionnables jusqu'à hauteur de 80%.

2 - Réhabilitation logements du presbytère

Mr le Maire présente au Conseil l'étude effectuée par le CAUE (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement).

Le montant des travaux prévisionnels se situe entre 162 000 et 234 000 € HT.

Une étude de faisabilité financière a été réalisée par un service spécialisé de la DDT ; 2 solutions nous ont été présentées.

Cette réhabilitation pourra faire l'objet d'une prime à l'amélioration des logements à usage locatifs et à occupation sociale (PALULOS).

Le Conseil décide de lancer l'opération et d'engager dans un premier temps une consultation pour la maîtrise d'œuvre.

3 - Travaux routes communales (convention ATESAT)

La commune a sollicité l'Assistance technique fournie par l'État aux collectivités pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT). Ces services étant en restructuration, l'intervention du technicien a été reportée à une date ultérieure.

4 - Restauration de 2 statues classées à l'église

Monsieur le Maire soumet au Conseil une proposition pour la restauration de 2 statues et panneaux cartouches à l'église. Sur ces quatre objets, l'un est classé monument historique (Saint-Clément) et les autres sont inscrits aux M.H.

Le montant des travaux s'élèverait à 9 585 € H.T. et bénéficierait d'une subvention de 6 520 €.

Il resterait donc à la charge de la commune 2 795 €.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

5 - Travaux sur la toiture de l'église

Suite à des infiltrations d'eau dans la toiture de l'église, il est nécessaire de faire intervenir une entreprise pour remplacer les ardoises défectueuses.

Nous en profitons également pour mettre en place des gouttières sur la façade nord afin de supprimer l'humidité au pied des murs.

Le montant des travaux H.T. s'élève à 6 474.00 € ; une subvention de 2 590.00 € nous a été accordée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Midi-Pyrénées. Le chantier devrait commencer incessamment.

6 - Compte-rendu de l'Assemblée Générale du SMDEA

A la demande du SMDEA, Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement.

7 - Questions diverses.

Une réflexion a été ouverte pour la mise en place d'une caméra de surveillance à l'espace propreté ; cette opération pourrait se faire avec la Communauté de Communes.

Fin de Séance